

# COMMUNIQUE DE PRESSE

## DE L'UNASEA A LA CNAPE

Par un arrêté publié au Journal Officiel, la CONVENTION NATIONALE DES ASSOCIATIONS DE PROTECTION DE L'ENFANT (CNAPE) est née ce 30 janvier 2010 de la modification statutaire de l'Union Nationale des Associations de Sauvegarde de l'Enfance, des Adolescents et des Adultes (UNASEA).

L'UNASEA, principale fédération nationale de protection de l'enfance, partenaire de l'Etat et des collectivités territoriales à travers son réseau de 120 associations adhérentes et des 1100 services et établissements, a travaillé depuis 2005 avec ses partenaires, fédérations et mouvements professionnels, à la refondation de la représentation associative dans le champ de la protection de l'enfance.

Plus de soixante ans après la création de l'UNARSEA en 1948, l'Union s'est engagée dans une politique d'ouverture de ses instances pour mieux aborder les profonds changements de l'environnement social, médico-social et éducatif, appuyée sur la double légitimité, politique et technique, de l'engagement des bénévoles et des professionnels.

La CNAPE devient une organisation nationale et territoriale qui s'articule autour de quatre collègues : les associations, les mouvements et fédérations (1), les usagers et les personnes qualifiées.

En renforçant ainsi la place de l'enfant au cœur des politiques de la protection de l'enfance, du champ médico-social, de la politique familiale, de la justice et de l'insertion, la CNAPE entend agir dans l'intérêt de l'enfant et construire une politique rénovée et moderne de l'action sociale et éducative.

Contact CNAPE: Michel FRANZA  
01.45.83.50.60

(1) Dont sont membres à ce jour :

- A DOMICILE** Fédération Nationale,
- ANPF** (Association Nationale des Placements Familiaux)
- CNAEMO** (Carrefour National d'Action Educative en Milieu Ouvert)
- FENAAH** (Fédération Nationale des Administrateurs AD'HOC)
- CNDPF** (Carrefour National des Délégués aux Prestations Familiales)
- FN3S** (Fédération Nationale des Services Sociaux Spécialisés)
- UNAPP** (Association Nationale des Associations de Parrainage de proximité)